

La lettre d'actualité des acteurs de l'orientation

Du collège à l'enseignement supérieur

Juillet 2025



Pour recevoir la lettre d'actualité directement dans votre boîte mail, inscrivez-vous [ici](#)

Edition spéciale : mémo des procédures pour les élèves non affectés en lycée ou en attente de proposition d'admission dans l'enseignement supérieur

Rappel des procédures concernant les élèves non affectés en lycée ou souhaitant formuler un recours :

Il convient de s'adresser à la Division de l'Elève du département visé :

Ain	Division des élèves et de la scolarité : ce.ia01-affectationlycee@ac-lyon.fr > Une réponse automatique renverra vers des formulaires de demande à remplir en ligne Site internet de la DSDEN de l'Ain : https://www.ac-lyon.fr/inscriptions-affectations-orientation-128019
Loire	Division des élèves : ce.ia42-lycees@ac-lyon.fr > Une réponse automatique renverra vers des formulaires de demande à remplir en ligne Site internet de la DSDEN de la Loire : https://www.ac-lyon.fr/loire-affectation-et-orientation-121928
Rhône	Division de la vie de l'élève : ce.ia69-affectation-lycee@ac-lyon.fr > Utiliser l'annexe 5 du guide départemental des procédures pour formuler une demande de révision d'affectation Page internet de l'affectation en lycée de la DSDEN du Rhône : https://www.ac-lyon.fr/rhone-s-inscrire-au-lycee-126803

Bon à savoir

- Un flyer dédié aux familles a été mis au point. Il est téléchargeable sur le site de l'académie, rubrique « scolarité, études, examens » > l'orientation et l'accès à l'enseignement supérieur.
- Les établissements proposant des places vacantes seront listés sur le site académique, rubrique « scolarité, études, examens » > l'orientation et l'accès à l'enseignement supérieur. L'information sera donc disponible pour les familles et les établissements hors académie.



Rappel des procédures concernant les élèves en attente de proposition d'admission dans l'enseignement supérieur :

Etre accompagné

La rubrique « contact » du compte Parcoursup permet d'échanger avec les correspondants Parcoursup de l'académie de Lyon.

Le numéro vert national dédié à Parcoursup 0 800 400 070 est également ouvert tout l'été, excepté du 15 au 19 août inclus.

Phase complémentaire

Les candidats peuvent formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux pour des formations ayant encore des places à proposer.

Les CAES

Les Commissions d'Accès à l'Enseignement Supérieur sont chargées d'aider les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles. Elles peuvent formuler une proposition d'admission ou une solution d'accompagnement personnalisé avec des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelle.

A noter : Les propositions d'admission ne portent pas sur des formations en apprentissage ni sur des formations dans lesquelles le candidat a déjà été refusé ou reste en attente.

Les candidats éligibles à la CAES peuvent faire directement la demande depuis leur compte Parcoursup via le bouton « je sollicite l'accompagnement de la CAES ». Il est également possible d'adresser une demande depuis la rubrique « contact ».

Retrouvez-nous sur le site internet de l'académie :

www.ac-lyon.fr > scolarité, études, examens > l'orientation et l'accès à l'enseignement supérieur

Contact : saio-pedagogie-orientation@ac-lyon.fr

DRAIO / Site de Lyon · Pôle pédagogie de l'orientation

Directeur de publication : Etienne Maurau

Rédaction : Amélie Gousset

© DRAIO – Académie de Lyon